

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
CONVENTION FONCIERE**

**GEVILLE – Etang de Gérard Sas – Zone humide – F
F09FSX0B002**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la demande formulée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse souhaitant l'intervention de l'EPFL pour s'assurer la maîtrise de l'étang de Gérard Sas situé sur le territoire communal de Geville en vue de le préserver au titre des zones humides et d'en assurer une exploitation et une gestion raisonnée pour en conserver l'exceptionnelle qualité biologique,

Sur proposition du Président,

- approuve la convention à passer avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse annexée à la présente délibération portant acquisition puis rétrocession des biens susvisés d'une superficie de 29 ha 44 a 60 ca ; le coût prévisionnel de l'opération est de 550 000 € HT pris en charge à 25% par l'EPFL et à 75% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse la convention foncière annexée à la présente délibération et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel,
- autorise le Directeur Général, en cas de retard dans la procédure d'acquisition des biens, à signer un avenant décalant la date de vente et l'échéancier de paiement prévus dans ladite convention,
- charge le Directeur Général de mener à bonne fin ces acquisitions et de signer les actes correspondants au nom de l'EPFL.

VU ET APPROUVE
LE 31 OCT. 2017

Le Préfet de Région,



Jean-Luc MARX

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER